



## **LE PRIX DU « CADET D'EXCEPTION »**

### **1- Objectif**

L'objectif de ce prix est de reconnaître les **cadets et cadettes d'exception de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année** et ainsi promouvoir leur rétention au CC. Par leur assiduité, leur participation et leur implication au CC, nous reconnaissons leur valeur et les encouragerons à demeurer dans le Programme. Cette reconnaissance, accompagnée d'un certificat et d'une bourse de \$500,00, seront décernés annuellement lors de la revue annuelle du CC du récipiendaire dans chacune des 16 zones pour un total de \$8,000.00 en bourse. Un représentant de la Ligue, ou de la Caisse populaire Desjardins des Militaires ou un membre du comité de soutien du CC remettra ladite récompense au lauréat et on s'assurera de publiciser le tout, permettant de donner le maximum de visibilité au Programme des cadets, à la Caisse populaire des Militaires et au CC local, ainsi qu'au cadet méritant.

### **2- Critères**

Un candidat par CC sera nommé par l'état-major du CC et approuvé par le comité de soutien. Les points suivants seront évalués lors de la sélection :

- a) la personne responsable devra faire parvenir à la Ligue le formulaire de « Mise en candidature » ci-joint ;
- b) **doit obligatoirement être actif à titre de cadet ou cadette à son CC pendant toute l'année l'instruction en cours;**
- c) avoir atteint au minimum le niveau d'étoile rouge;
- d) avoir un niveau de participation au-delà de 80% au programme obligatoire à la date de soumission de la candidature;
- e) participer aux activités optionnelles du CC;
- f) démontrer de l'implication dans sa communauté, soit individuellement, soit par le biais de son CC, le tout tenant compte des besoins et du potentiel de son milieu;

### 3- Sélection

Les règlements régissant la sélection sont les suivants :

- a) la directive, émise par la Ligue, sera envoyée par la poste et/ou courriel au répondant/président du comité de soutien et au commandant du CC au plus tard à la fin de janvier. Également disponible sur le site [www.lcac.qc.ca](http://www.lcac.qc.ca) ;
- b) la feuille de candidature sera envoyée par le président du comité de soutien et/ou, en son absence, par le commandant du CC :  
au bureau provincial de la Ligue (QC) : 1506A Avenue des Affaires, Québec, G3J 1Y8  
ou par courriel à : [info@lcac.qc.ca](mailto:info@lcac.qc.ca)  
**au plus tard le 31 mars de l'année de sélection;**

#### **Une (1) seule candidature par CC sera acceptée.**

- c) sous la direction du Président de la Ligue, un comité de sélection complétera le processus pour déterminer **un récipiendaire par zone;**
- d) la sélection du cadet d'exception de zone sera complétée pour le 15 avril;
- e) la divulgation des lauréats ainsi que la remise du certificat et de la bourse de \$500,00 par le représentant de la Ligue et/ou de la Caisse populaire Desjardins des Militaires et/ou un membre du comité de soutien se feront dans chacune des zones lors de la revue annuelle du CC du récipiendaire;

### 4- Désistement ou abandon

Dans le cas où un candidat sélectionné comme lauréat de zone quitte ou prévoit quitter le programme à titre de cadets au cours de l'année de sélection ou s'il se désiste, il sera automatiquement remplacé par le 1<sup>er</sup> candidat substitut dans la même zone. L'objectif étant de permettre au maximum de cadets de vivre l'expérience à une échelle supérieure et s'assurer de la remise du prix.

### 5- Le prix et sa remise

Le Prix du « CADET D'EXCEPTION » est présenté sous la forme d'un certificat accompagné d'une bourse de **500,00 \$** grâce à la collaboration de la **Caisse Desjardins des Militaires, de la Fondation des cadets de l'Armée (Québec) ainsi que de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada (Québec)**. Il sera remis annuellement lors du cérémonial du CC du récipiendaire par un membre du CA provincial de la ligue et/ou un représentant de la Caisse populaire Desjardins des Militaires et/ou par un membre du comité de soutien du CC. L'objectif étant de donner le maximum de visibilité au programme des cadets, à la Caisse populaire Desjardins des Militaires et au CC local, ainsi qu'au cadet méritant.

#### **Note :**

Afin de donner le maximum de chance à un candidat, il est impératif que **chacun** des points énumérés à la rubrique « **Critères** » soit observé.



## **LE PRIX DU « CADET D'EXCEPTION »**

### **MISE EN CANDIDATURE :**

**Corps de cadets : # CC :** \_\_\_\_\_ **Nom** \_\_\_\_\_

**Zone :** \_\_\_\_\_ **# Zone :** \_\_\_\_\_ **Nom** \_\_\_\_\_

Nom et prénom du cadet: \_\_\_\_\_

Adresse civique: \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Rés : ( ) \_\_\_\_\_ Cell : ( ) \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Date d'inscription : \_\_\_\_\_

Grade actuel : \_\_\_\_\_

Fonction au sein du CC. \_\_\_\_\_

Niveau d'instruction complété : \_\_\_\_\_

% de participation au programme obligatoire : \_\_\_\_\_

Signatures requises :

Commandant : \_\_\_\_\_

Président : \_\_\_\_\_

**Retourner à** : LCAC (Qc) 1506A Avenue des Affaires, Québec, G3J 1Y8  
ou par courriel : [info@lcac.qc.ca](mailto:info@lcac.qc.ca)